

Réunion du conseil municipal

du 27 juin 2016

Présents Mmes : Digue, Cottier, Maleuvre, Croixmarie, Prime Neveu. Mrs : Jagault Lassalle Bourdeau Etendard
Absents Mme : Hamon. Mrs : Chollet Barrel Lurton
Absent excusé : Mr Clément ayant donné pouvoir à Mr Lassalle

Début du conseil intervention de Mr EON président du foot LCT de Lalleu

le club seniors évoluera l'année prochaine le dimanche après midi ,les vétérans continueront leur entraînement le vendredi soir . Une nouvelle équipe U6-U7 va se mettre en place le mercredi après-midi et sera pilotée par Belkacem MEGROUS.
Mr Eon nous demande un renforcement de l'éclairage nocturne ; passer de 4 à 8 projecteurs. Le montant du devis est de 2310€ ht. Le club s'engage à nous rembourser cette somme sous forme de don à la commune. Du montant pris en charge est déduit la TVA que la commune va récupérer . Après discussion et demande d'informations supplémentaires le Conseil valide cette demande . Ces travaux seront assurés par l'entreprise ETB Electricité Générale 35 de Lalleu.

Demande d'une famille pour signer la convention avec le CLHS de Bain de Bretagne

Cette demande nous est faite car le centre aéré de Tresboeuf est fermé au mois d'Août, donc cette famille met son enfant à Bain , le tarif appliqué par Bain est de 25€/jour ou de 15€/jour si la commune a signé une convention avec la commune de Bain. Il est rappelé que nous avons signé une convention avec Tresboeuf et que nous versons 4€/jour/enfant de notre commune. Le fait de signer avec Bain nous ferait payer 10€/jour/enfant.
Vote Contre:11

Transfert de compétence du contingent incendie auprès de la Com.Com

Il est proposé de modifier les statuts de la Com.Com afin de suivre le même mode de fonctionnement de la Communauté Du Grand-Fougeray. De ce fait la somme payée au Contingent de Rennes sera pris en charge par la Com.Com Moyenne Vilaine et Semnon mais en contre partie cette somme sera récupérée sur le fond de Solidarité que la Com.Com nous verse . Vote Pour:11
infos nous versons au SDIS de Rennes 8581€ et au SDIS de la Couyère 3834€

Re -Fusion avec la Communauté du Grand-Fougeray

Les fusions ont déjà été délibérées, il s'avère que le nombre des conseillers communautaires change et personne n'en avait été informé dès le départ .

Toutes les communes ayant moins de 1000 habitants vont donc n'avoir qu'un seul conseiller communautaire et donc au vote les communes ne représenteront qu'une seule voix .

Il est donc demandé de soutenir cette fusion mais nous, petite commune, ne sommes pas d'accord avec cette réglementation. M. Le Préfet de Rennes va donc en être informé .

Cela ne changera rien mais il nous paraissait important de montrer que nous ne disons pas OUI à tout, et, qu'il n'est pas normal qu'il y ait modification des conseillers en plein milieu de mandat .

Pour 16 communes il y a 45 conseillers communautaires, pour le Grand-Fougeray il y a 24 conseillers communautaires, pour 20 communes il y aura 37 conseillers communautaires.

Communes concernées : Lalleu, La Bosse de Bretagne, Le Petit-Fougeray, Teillay, Le Sel de Bretagne, La Couyère, Poligné, Pancé, Saulnieres. Vote Pour la fusion 11.

Vote pour le maintien de tous les conseillers communautaires 11

Création d'un poste d'ATSEM Première Classe

Après plus de 10 ans de travail au sein de notre école Carole Couzic vient de passer Atsem 1ere Classe, il fallait donc créer ce poste. Cet avancement de grade représente une augmentation de salaire de 46 €/mois . Vote Pour: 11

Tarif des repas pour la rentrée scolaire 2016/2017

le tarif pour la prochaine rentrée sera de : 3,76 € le repas par enfant il y a donc une augmentation de 0,04cts

Vote Pour :10 Abstention :1

En début d'année scolaire l'équipe APE nous avait demandé de revoir les quantités afin d'éviter les gaspillages.

Pendant donc un mois ,Caroline Danielo a tout pesé avant et après le repas pour voir et savoir les quantités qu'il restait. Il en est ressorti qu'en début d'année nos tout petits mangent moins mais qu'au fur et à mesure chacun y trouve sa place et l'appétit arrive. Les quantités sont donc revues à la normale dès le retour des vacances de Noël .

Calculatrices des enfants de CM2

Cette année nous avons 6 enfants de Lalleu qui ont reçu les calculatrices offertes par les communes

Coût 15,80€/enfant soit 94,80€. Vote Pour:11

Félicitation à nos jeunes Allodiens et bonne continuation pour vos études .

Tarif assainissement pour l'année 2016

le budget assainissement sera transféré en 2020 à la Comcom .

Notre budget est plus que positif ,et à part l'entretien des lagunes et du terrain il n'y a pas de gros travaux de prévus. Il est donc suggéré de ne pas faire d'augmentation de tarif pour l'année .

Vote pour:11

rappel de tarif 2014:96,53 2015:98,46 soit une augmentation de 2% 2016:98,46 augmentation 0%

Chauffage Ecole

Après un temps de réflexion sur un nouveau mode de chauffage pour l'école, la commission bâtiment a proposé au conseil la solution suivante : un système de chauffage Aérothermie mixte c'est à dire une pompe à chaleur avec la relève d'une chaudière fioul en cas de grand froid. Nous sommes conscients que c'est un investissement important mais il s'avère que le chauffage et tout son équipement est important, il faut désembuer tous les radiateurs, (jamais fait) mettre des thermostats, un système qui prend en compte la température extérieure pour faire des 'économies', la cuve à fioul qui est à l'extérieur date au moins de plus de 20 ans certes, elle est encavée mais avec risque de fuite (il faudra prévoir au prochain budget l'enlever ce qui représente un gros travail), il est apparu que le fioul encrassait la chaudière avec des résidus. Nous avons travaillé également avec Pierre Emmanuel Bocquet conseiller en énergie du Conseil Départemental, toutes les questions techniques ont été posées et vues.

Le devis de cette proposition est de 22 529€HT. Vote pour:10 abstention:1

Plusieurs entreprises ont été contactées pour une chaudière fioul à condensation et pour ce système de chauffage, seules deux nous ont répondu sur notre deuxième réflexion

L'entreprise retenue : A Energies Ouest de Thourie

Modification Budgétaire

Suite à cet investissement il doit être fait un transfert de compte d'investissement. Vote pour: 11

compte 21561 investissement en attente -3200,00€

compte 2315 chaudière école +3200,00€